

Journal municipal



Une voie de choix

Juin 2025



Table des matières



Informations générales	3
Répertoire.....	4
L'équipe municipale	4
Organismes	4
Compte rendu séance du conseil	5
Services municipaux / Autres nouvelles	6
Offre d'emploi et quai de Portneuf.....	6
Collecte d'encombrants	7
Versement de taxes	7
Bureau municipal fermé	7
Avis concernant le colportage.....	7
Rappels importants concernant les chiens.....	8
Utilisation de l'eau potable.....	9
Bruits et nuisances sonores	9
Loisirs, culture et vie communautaire	10
Une programmation estivale festive !	10
Calendrier des événements	11
Un mot de l'Association des loisirs de Portneuf	12
Calendrier des activités	12
Politique de remboursement	13
Les parcs de la Ville de Portneuf.....	13
Les Journées de la culture.....	13
Je tricote au quai de Portneuf	13
Rendez-vous à la Fête du voisinage et Optique Portneuf	14
Bateaux de croisière, joueurs de tennis et Unité mobile 0-5 ans.....	15
Bibliothèque	15
Appel aux bénévoles - Fête nationale du Québec et autres	16
Retour sur les événements de mai	17
Activités des organismes.....	18
Divers	19

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture. Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedeportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

PROCHAINE PARUTION : 3 juillet 2025

Photo de la page couverture: Serge Tardif

Informations générales



HÔTEL DE VILLE

655-A, Avenue de l'Église
Portneuf (Québec) G0A 2Y0

Téléphone : 418 286-3844

Courriel : info@villedeportneuf.com

HEURES D'OUVERTURE*

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 9 h à 13 h

*Lors des journées fériées, les heures d'ouverture pourraient être différentes.

LE CONSEIL MUNICIPAL	RESPONSABILITÉS ET COMITÉS
Mario Alain, MAIRE maire@villedeportneuf.com	• Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP) • Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI) • Finances • Représentant à la MRC de Portneuf • Parc naturel régional de Portneuf • Ressources humaines • Voirie, Aqueduc, Égout
Jean Monfet, CONSEILLER AU POSTE #1 jean.monfet@villedeportneuf.com	• Comité du développement durable – Fonds Alcoa • Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne • Finances • Ressources humaines
Marc Rivard, CONSEILLER AU POSTE #2 marc.rivard@villedeportneuf.com	• Maire suppléant • Comité consultatif d'urbanisme • Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI)
Gérard Gilbert, CONSEILLER AU POSTE #3 gerard.gilbert@villedeportneuf.com	• Comité d'embellissement • Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA) • Table de concertation culture
Joëlle Genois, CONSEILLÈRE AU POSTE #4 joelle.genois@villedeportneuf.com	• Comité de suivi de la politique familiale et des aînés • Comité des communications • Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)
Gilles Bédard, CONSEILLER AU POSTE #5 gilles.bedard@villedeportneuf.com	• Bibliothèque municipale et Réseau Biblio • Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina) • Office municipal d'habitation du Grand Portneuf • Voirie, Aqueduc, Égout
Diane Godin, CONSEILLÈRE AU POSTE #6 diane.godin@villedeportneuf.com	• Comité d'embellissement • Table de concertation des Aînés de Portneuf

PLAINTÉ, REQUÊTE ET SUGGESTION

Pour formuler toute plainte, requête ou soumettre une suggestion à l'attention de l'équipe municipale ou du conseil municipal, vous devez transmettre un courriel à info@villedeportneuf.com ou compléter le formulaire disponible sur notre site Internet ou à l'hôtel de ville. Vous devrez détailler la situation ainsi que fournir les informations suivantes : nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel, ainsi que la meilleure façon de vous joindre (courriel ou téléphone). Soyez assuré que les demandes restent confidentielles.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Pour joindre l'hôtel de ville: 418 286-3844 puis composez le numéro de poste :

RÉCEPTION

Kalina Simard, poste 1
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

Vincent Lévesque Dostie, poste 18

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Morgane Zaffalon, poste 14

COMPTES PAYABLES

Carrie-France Leclerc, poste 16
Hélène Lavallée, poste 17

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 13
Christine Brochu, poste 12

AGENTE DE COMMUNICATIONS

Jacinthe Gagnon, poste 22

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 15

TRAVAUX PUBLICS (pendant les heures d'ouverture)

Garage municipal, poste 10

URBANISME

Mylène Parent, poste 19
Vanessa Côté-Thouin, poste 20
Julie Vallée, poste 21

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RéPPI)

418 285-1207

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 808-2818
biblio@villedeportneuf.com

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)

cerclefermieresportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)

alanglais59@hotmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.

lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf

coursedelabanquise@gmail.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861

demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290

darpier59@gmail.com

Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)

Chantal.bussièrès@telus.net

Reg'Arts Portneuf

regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf

gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf et Comptoir vestimentaire

ndportneuf@ssvpq.org

Pour toute **urgence** nécessitant une intervention **immédiate** du service des travaux publics en dehors des heures normales, veuillez composer le **418 284-9794**.

Compte rendu séance du conseil



SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2025

1. Ouverture de la séance, ordre du jour et procès-verbaux

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025

2. Correspondance et période de questions

3. Finances et Administration générale

- 3.1. Approbation des comptes à payer du mois de mars 2025
- 3.2. Adoption du règlement #296 relatif à la tenue des séances du conseil
- 3.3. Adoption du règlement #298 relatif aux compteurs d'eau
- 3.4. Adoption du rapport annuel d'activité en sécurité incendie
- 3.5. Adoption Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Portneuf
- 3.6. Autorisation implantation du service 311 pour la Ville de Saint-Raymond
- 3.7. Demande d'aide financière – Relais pour la vie
- 3.8. Modifications des heures d'ouverture de l'hôtel de Ville
- 3.9. Augmentation de l'offre de service en ligne pour les citoyens de Portneuf
- 3.10. Autorisations de paiement

4. Loisirs, Culture et Communications

- 4.1. Assistance financière aux célébrations locales et régionales de la fête nationale
- 4.2. Droits de passage
- 4.3. Modification de la Politique de paiement et remboursement du camp de jour
- 4.4. Modification de la Politique de remboursement des activités non desservies
- 4.5. Autorisation de signature – Lettre d'entente Coordonnateur du local des jeunes
- 4.6. Embauche – Coordonnatrice du local des jeunes

5. Urbanisme et Environnement

- 5.1. Abolition du programme Réno Région – Demande au gouvernement du Québec
- 5.2. Demande de dérogation mineure – 70-72 rue Nelson
- 5.3. Demande de dérogation mineure – 235 rue de la Baronnie
- 5.4. Suivi – Dérogation mineure numéro 2024-08-124

6. Travaux publics et Infrastructures

- 6.1. Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien
- 6.2. Autorisation de signature – PAVL avenue Saint-Louis
- 6.3. Balayage des rues 2025 – Mandat à Entreprises Trema
- 6.4. Achat du véhicule 2105 – Mandat à Germain Automobiles

7. Varia

- 7.1. Rapport des Comités

8. Période de questions

Prochaine séance du conseil :

Lundi 9 juin 2025, 19 h 30

500, rue Notre-Dame





OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Portneuf recherche son ou sa futur Contremaître des travaux publics. L'idée d'être responsable de la planification des travaux de voiries, d'entretien des parcs et des bâtiments sur tout le territoire te motive ? Tu sais comment coordonner une équipe de travail ? Ce poste est pour toi !

Relevant du Directeur Général, le **Contremaître des travaux publics** évolue à la tête d'une équipe de travailleurs. Il doit coordonner le travail des membres de son équipe sur la totalité du territoire de la Ville. Pour ce faire, il bénéficie d'une flotte d'équipements complète et variée et d'un environnement de travail stimulant.

Le mandat consiste à :

- Planifier et superviser l'exécution des travaux de voiries
- Coordonner les travaux d'entretien des parcs et des bâtiments de la ville
- Superviser les travaux de déneigement
- Assurer la gestion de l'équipe des travaux publics dans son ensemble
- Collaborer à la gestion des eaux
- Voir à l'amélioration des méthodes de travail

Requis : Expérience dans un poste similaire (3 à 5 ans min.)

Atout : Certificat en gestion des eaux potables et usées

Travailler pour la Ville de Portneuf, c'est :

- Joindre tes forces à une équipe multidisciplinaire qui à la volonté de bien servir les citoyens et qui est ouvert aux idées;
- Travailler pour un employeur qui désire faire rayonner ses employés et développer leurs compétences;
- Avoir accès à une couverture d'assurance collective complète incluant une assurance dentaire;
- Obtenir 3 semaines de vacances payées après seulement 1 an d'ancienneté;

- Disposer de journées mobiles payées;
- Bénéficier d'un REER collectif avantageux avec une cotisation de 6.5% de la part de l'employeur.

N'attends plus ! Fais parvenir ta candidature par courriel à : direction.generale@villedeportneuf.com

Nous communiquerons uniquement avec les candidatures retenues. Le masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

DÉMOLITION D'UNE PARTIE DU QUAI

Dans les prochains mois, Transport Canada procédera à la démolition d'une portion du Quai de Portneuf. Ces travaux sont nécessaires en raison d'un risque de contamination du fleuve par les matériaux du quai, dont la section visée est en fin de vie utile.

Bien que ce projet soit en planifications depuis un certain temps, et que de nombreux échanges ont eu lieu, la Ville de Portneuf n'a pas encore réussi à obtenir, de Transport Canada, l'engagement pour la reconstruction d'une infrastructure qui remplacerait le quai actuel. En conséquence, le conseil municipal a adopté, en février dernier, une résolution officielle afin de signifier son désaccord à Transport Canada.

Nous sommes pleinement conscients de l'importance accordée par la population à cette infrastructure. Toutefois, la portion du quai visée par la démolition appartient à Transports Canada, et relève entièrement de leur responsabilité. En ce sens, la Ville de Portneuf n'a aucun pouvoir décisionnel dans ce dossier. À ce jour, nous sommes toujours en attente d'une réponse de leur part quant aux modalités de présentation du projet à la population.

Soyez assurés que la Ville fera tout en son pouvoir afin que Transports Canada communique clairement l'information à la population et qu'un moyen de communication (numéro de téléphone ou adresse courriel) soit mis à la disposition des citoyens(ennes) qui souhaiteraient leur transmettre des commentaires ou des questions.

COLLECTE D'EMCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu le mercredi **9 juillet 2025**. Vos encombrants peuvent être déposés près de la rue pour la collecte **quelques jours seulement avant le 9 juillet. Il est interdit de laisser des encombrants plusieurs jours ou semaines avant la collecte.**

Si toutefois, vous avez besoin de vous départir d'encombrants avant cette date, vous pouvez vous rendre dans un des écocentres de la Région de Portneuf :

- Saint-Alban : 1160, route Philomène-Thibodeau
- Neuville : 1310, chemin du Site
- Saint-Ubalde : 570, rang St-Paul
- Saint-Raymond : 590, chemin Bourg-Louis
- Ste-Catherine-de-la-J-C : 150, rue Clément-Paquet
- Rivière-à-Pierre : 830, rue Principale

Qu'est-ce qu'un encombrant ?

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourd, n'excédant pas 45 kg (100 livres) et ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent pas occuper un volume supérieur à 3 m³.

Notez que pour des raisons de sécurité, un objet jugé trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.

- Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte;
- Un maximum de 3 mètres cubes est ramassé par adresse;
- Les encombrants déposés dans une remorque ne sont pas ramassés;
- Les objets à ramasser doivent être déposés à l'écart d'objets non destinés à la collecte;
- Les contenants dans lesquels sont placés les encombrants sont ramassés avec les encombrants.

Pour l'horaire des écocentres ou toutes questions concernant ceux-ci, communiquez avec la Régie Verte au 418 876-2714 ou consultez le site Internet : www.laregieverte.ca.



VERSEMENT DE TAXES

La date d'échéance pour le 3e versement des taxes est prévue le lundi **16 juin 2025**.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Prendre note que le bureau municipal sera fermé les **mardis 24 juin et 1er juillet**. En dehors des jours fériés, l'horaire de l'hôtel de ville est le suivant :

- Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Vendredi de 9 h à 13 h

Bons congés à tous !

AVIS CONCERNANT LE COLPORTAGE

Conformément au règlement 6.1 du RMU-2021 relatif à la sécurité et à la qualité de vie, la Ville de Portneuf n'octroie aucun permis de colportage aux entreprises.

Ainsi, aucune autorisation n'a été délivrée pour des activités de porte-à-porte sur l'ensemble du territoire.

Nous invitons les citoyennes et citoyens à faire preuve de vigilance.

En cas de doute ou si une situation vous semble suspecte, n'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec.

RAPPELS IMPORTANTS CONCERNANT LES CHIENS

Conformément au règlement 3.1 du RMU-2021 relatif aux dispositions concernant les chiens, **il est impératif que tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment soit tenu ou retenu à l'aide d'un dispositif** (attache, laisse, clôture, etc.) afin d'empêcher sa sortie du terrain sur lequel il est gardé.

Cela inclut également l'obligation de maintenir votre chien en laisse en tout temps lorsqu'il se trouve dans un espace public. Il est également de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que son chien ne puisse pas s'échapper de son terrain, notamment en maintenant des clôtures adéquates. Pour les propriétaires qui ne respecteraient pas ces règlements, des amendes pouvant débiter à 300 \$ pourraient être appliquées.

La collaboration des propriétaires de chiens est essentielle pour assurer la sécurité et le bien-être de tous.

Enregistrement

Nous rappelons également que vos chiens doivent être obligatoirement enregistrés. L'enregistrement est gratuit et nous permettra de facilement vous joindre en cas d'animal perdu. Vous pouvez procéder à l'enregistrement à l'hôtel de ville.

Propreté

De plus, il est obligatoire de ramasser les excréments de son animal. Ce geste simple contribue à garder notre environnement propre et agréable pour tous.

Merci de votre compréhension et de votre coopération.



CET ÉTÉ,
JE SÉCURISE
MA PISCINE

Votre
gouvernement

Québec



LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES PISCINES EST DISPONIBLE AU WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM
DANS LA SECTION SERVICES AUX CITOYENS PUIS LA SECTION URBANISME.

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Dans le but de favoriser une utilisation responsable de l'eau, la Ville rappelle l'importance de respecter les règles en vigueur concernant l'arrosage, le lavage et l'usage domestique de l'eau potable.

Le **règlement #276** encadre l'ensemble des pratiques liées à l'utilisation de l'eau potable sur le territoire municipal. En voici les principales dispositions :

ARROSAGE DE LA VÉGÉTATION (ARTICLE 7.2)

L'arrosage manuel à l'aide d'un dispositif muni d'une fermeture automatique est permis en tout temps, sauf lors des périodes de pluie.

PÉRIODE D'ARROSAGE (ARTICLE 7.2.1)

L'utilisation d'un arroseur ou d'un aspergeur amovible est permise de **20 h à 23 h** selon les jours suivants :

- **Numéro civique pair** : les lundis et jeudis
- **Numéro civique impair** : les mardis et vendredis

NOUVELLE PELOUSE ET AMÉNAGEMENT (ARTICLE 7.2.3)

L'arrosage d'une nouvelle végétation est permis tous les jours, selon les heures prévues, pour une période de 15 jours suivant l'installation. Dans le cas d'une pelouse en rouleau (gazon en plaques), l'arrosage est autorisé en tout temps le jour de la pose. Les propriétaires doivent pouvoir fournir une preuve d'achat sur demande.

UTILISATION CONTINUE ET RUISSELLEMENT (Articles 7.9 et 7.2.4)

Il est interdit de laisser couler l'eau en continu, sauf autorisation spécifique. De plus, l'arrosage ne doit en aucun cas entraîner un ruissellement d'eau sur la voie publique ou les propriétés voisines.

REMPLISSAGE PISCINE ET SPA (ARTICLE 7.3)

Le remplissage d'une nouvelle piscine est autorisé entre 20 h et 6 h. Le réajustement du niveau d'eau peut être fait de 20 h à 23 h. Le remplissage servant à maintenir la forme d'une piscine en montage est permis à tout moment.

LAVAGE DE VÉHICULES (Article 7.4)

Le lavage de véhicules est permis en tout temps avec un seau ou un boyau muni d'un dispositif à fermeture automatique.

INFRACTIONS ET AMENDES (Article 8.4)

Toute infraction au règlement peut entraîner une amende de 100 \$ à 7 000 \$, selon la nature de la violation et les récidives.

Pour consulter le règlement complet, visitez le site Web de la Ville à l'adresse : www.villedeportneuf.com, sous les onglets Accueil > Services aux citoyens > Eau potable.

BRUITS ET NUISANCES SONORES

Avec le retour du beau temps, les travaux extérieurs reprennent dans nos quartiers.

Nous vous rappelons que, conformément au Règlement uniformisé RMU-2021 (articles 7.1.8 et 7.1.9), il est interdit entre 21 h et 7 h :

- D'utiliser une tondeuse, une scie à chaîne, une débroussailleuse ou un coupe-herbe ;
- De réaliser ou faire réaliser des travaux de construction, démolition, réparation (y compris de véhicules), ou toute autre activité causant un bruit pouvant troubler la paix et le confort du voisinage.

Ces règles visent à préserver la tranquillité de tous.

Merci de votre compréhension et de votre respect envers vos voisins !





UNE PROGRAMMATION ESTIVALE FESTIVE !

La Ville de Portneuf est heureuse de présenter sa programmation estivale 2025, qui promet de combiner nouveautés, moments rassembleurs et événements appréciés de tous.

Cet été, familles, citoyens et visiteurs pourront profiter d'une offre diversifiée alliant art, culture, détente et plaisir en plein air.

En plus des événements habituels, ce ne sont pas moins de dix nouvelles activités qui seront proposées, grâce à l'engagement de l'équipe municipale et à l'implication de nombreux bénévoles qui partagent un même objectif : faire rayonner Portneuf !



Culture & apéros : sept soirées estivales

Nouveauté de l'été, **Culture & apéros** propose une série de **sept soirées** conviviales, du 3 juillet au 7 août. Chaque rendez-vous marie musique, arts et ambiance détendue, dans un cadre propice à la découverte et au partage. Le public pourra y rencontrer plusieurs artistes locaux, dont Benoit Plamondon, Marc Lepage, Érika Pérès, Cathy Raymond, le duo Étienne et Érika ainsi que Sophie Corinne Benoit.

Le Quai des Arts : une première édition au bord du fleuve

Les **12 et 13 juillet**, le parc à bateaux de la rue Lemay accueillera la **toute première édition du Quai des Arts**, un marché éphémère mettant en valeur plus de 30 artistes et artisans de disciplines variées. Dans une atmosphère festive, les visiteurs pourront découvrir des créations originales, profiter de prestations musicales, goûter à des produits locaux et participer à des activités familiales.

Les Fêtes Latines : une invitation à la découverte

Le **16 août**, la Ville de Portneuf s'associe à **Accès Travail Portneuf** pour présenter **les Fêtes Latines**, un événement inédit célébrant la richesse culturelle des communautés latines présentes dans la MRC. Au programme : kiosques thématiques, artisanat, mets traditionnels, danse, musique, animation et une ambiance chaleureuse portée par la participation de nombreux membres de la communauté.

Les grands classiques sont de retour

Deux événements phares feront également leur retour cette année :

- **La Fête nationale**, le 24 juin
- **La Fête de la famille**, le 9 août

Tous les événements sont gratuits et ouverts à tous.

La programmation détaillée sera diffusée sous peu sur le site Internet de la Ville au www.villedeportneuf.com . Suivez la **page Facebook de la Ville de Portneuf** ainsi que celle des **Loisirs de la Ville de Portneuf**.

UN ÉTÉ ANIMÉ À PORTNEUF!

Grands événements

24 JUIN

FÊTE NATIONALE

12 ET 13 JUILLET

QUAI DES ARTS

9 AOÛT

FÊTE DE LA FAMILLE &
CINÉ PLEIN AIR : KATAK

16 AOÛT

LES FÊTES LATINES



Culture & apéros!

◆ 3 juillet ◆

BENOIT PLAMONDON
Hommage à Ed Sheeran

◆ 10 juillet ◆

MARC LEPAGE
"Les Immortelles"

◆ 16 juillet ◆

ÉRIKA PÉRÈS
Atelier de peinture nocture & vino

◆ 17 juillet ◆

CINÉ PLEIN AIR
SOS Fantômes : L'empire de glace

◆ 24 juillet ◆

CATHY RAYMOND
Collage créatif et sangria

◆ 31 juillet ◆

ÉTIENNE & ÉRIKA
Concert de musique populaire

◆ 7 août ◆

SOPHIE CORINNE BENOIT – AUTEURE
Atelier d'écriture et rosé

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS GRATUITS

Plus de détails à venir!
www.villedeportneuf.com



UN MOT DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS

Depuis près de huit ans, l'Association des loisirs de Portneuf gère le réseau de sentiers estivaux de la Base de plein air de Portneuf.

Cette association, et ses bénévoles passionnés, sont à l'origine de la création des Sentiers récréatifs de Portneuf, en aménageant un réseau complet de sentiers de vélo de montagne et de marche.

Après de nombreuses années d'implication pour faire vivre ce projet, qui est, aujourd'hui, entièrement fonctionnel et reconnu pour sa qualité dans toute la région, notre équipe de bénévoles a pris la décision de dissoudre officiellement l'Association des loisirs de Portneuf.



C'est avec un léger pincement au cœur, mais beaucoup de fierté que notre équipe transmet la gestion complète des Sentiers récréatifs à la Ville de Portneuf. Cette dernière soutenait financièrement notre organisme depuis ses débuts. C'est grâce à ce soutien, à la volonté de l'équipe des Loisirs et à l'implication continue de certains de nos bénévoles que ce service pourra se poursuivre !

La Ville continuera d'investir dans le centre de plein air afin de le maintenir et même de le bonifier.

Rappelons que l'implication des bénévoles a été la clé du succès de ce projet. Et bien que la gestion soit désormais assurée par la Ville, le bénévolat demeure possible et même essentiel pour assurer la pérennité du centre.

Si vous souhaitez vous impliquer de quelque manière que ce soit, n'hésitez pas à contacter le Service des loisirs de la Ville de Portneuf. Enfin, nous tenons à remercier de tout cœur nos partenaires des dernières années :

Alcoa Aluminerie de Deschambault (Fonds de la collectivité durable), Amusement Portneuf, Carrefour Jeunesse emploi, Charl Pol, Construction Pavage Portneuf, le député Joël Godin, le député Michel Matte, Desjardins - Caisse du Centre de Portneuf, Familiprix Portneuf, Frenette & Frères, Frenette Bicyclette, Hatch, Location ACMAT, la MRC de Portneuf, Pepin Lettrage, Pizzeria Paquet, Pro Metal Plus, Pyro Air, Scierie Éloi Moisan, Sentiers Boréals et la Ville de Portneuf.

Bonne continuité et au plaisir de vous croiser dans les sentiers !



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Voici un résumé des activités proposées par la Ville de Portneuf ou les organismes locaux au cours des prochaines semaines. Les détails pourront être retrouvés dans cette édition du journal municipal ou dans une prochaine édition.

DATES	ACTIVITÉS
6 juin	Concours Fête des pères
7 juin	Fête du voisinage
14 juin	Je tricote au quai de Portneuf
20 juin	Unité mobile 0 – 5 ans
24 juin	Fête nationale du Québec
3 juillet	Culture & apéros
10 juillet	Culture & apéros
12 et 13 juillet	Quai des arts

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS NON DESSERVIES

Vous avez jusqu'au 30 juin 2025 prochain pour faire parvenir votre demande de remboursement pour des activités non desservies en 2024 sur le territoire de la Ville de Portneuf.

Un montant maximal de 300 \$ par résident sera remboursé pour une participation à des activités offertes dans l'une des municipalités de la MRC de Portneuf.

Les documents suivants devront être fournis par le citoyen:

- Le **formulaire** « Activités non-desservies » disponible sur le site Internet de la Ville de Portneuf, dûment complété avec vos informations. La version papier du formulaire est aussi disponible à la Ville de Portneuf;
- Un **reçu** officiel incluant le nom du cours, le nom du participant, le montant à payer et les dates de début et de fin de l'activité;
- Une **pièce justificative** démontrant le coût de l'activité pour les résidents.

Ces documents doivent être fournis par le citoyen qui désire recevoir un remboursement. Ils peuvent être déposés à l'hôtel de ville ou envoyés par courriel à info@villedeportneuf.com.

À noter que la Ville de Portneuf ne sera pas tenue de compléter une demande citoyenne incomplète.

LES PARCS DE LA VILLE DE PORTNEUF

Les parcs et espaces verts de la Ville de Portneuf sont pour la majorité ouverts pour la saison estivale. En ce qui concerne les jeux d'eau, l'ouverture de ceux-ci est prévue à la mi-juin.

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Initiées et orchestrées par *Culture pour tous*, les **Journées de la culture** sont trois jours d'activités gratuites et ouvertes à tous qui favorisent un plus grand accès de la population aux arts et à la culture. La prochaine édition aura lieu les **26, 27, et 28 septembre prochain**.

Le Service des loisirs lance un appel de candidatures pour les prochaines Journées de la Culture 2025. **Vous avez un projet en tête ? Une idée d'atelier, une activité originale, une exposition à partager ?**

Nous cherchons des initiatives culturelles de tous horizons : que vous soyez artiste, artisan(e), enseignant(e), passionné(e) de patrimoine ou tout simplement curieux(se), votre projet pourrait faire partie de la programmation !

Contactez le Service des loisirs dès maintenant pour proposer votre activité, nous pourrions également vous accompagner dans la concrétisation de votre idée.

Par téléphone à 418 286-3844 poste 12 ou par courriel à projetsloisirs@villedeportneuf.com.



**Je tricote
au quai de Portneuf**

Venez au quai de Portneuf et participez à cette belle aventure collective,
où le fil de la laine tissera des liens immuables entre nous tous-tes.

**SAMEDI LE
14 JUIN
DE 10H À 16H**



RENDEZ-VOUS À LA FÊTE DU VOISINAGE!

Le samedi 7 juin 2025, de 10 h à 14 h, joignez-vous à nous pour célébrer la Fête du voisinage et la Grande journée des Petits Entrepreneurs au stationnement du Centre culturel (297, 1re Avenue).

Au programme

DJ, vente de garage, jeux gonflables et création d'art environnemental (land art) avec le comité Art Terre. Une œuvre collective qui sera ensuite exposée dans un parc de la Ville.

Vente de garage

Vous avez changé d'avis et aimeriez finalement réserver une table ?

Il est peut-être encore temps ! Contactez-nous rapidement pour vérifier si des espaces sont encore disponibles.

Pour plus d'informations ou pour réserver :

- 418 286-3844 poste 12
- projetsloisirs@villedeportneuf.com

En cas de pluie, l'événement sera annulé, surveillez nos réseaux sociaux.

OPTIQUE PORTNEUF - CONOURS PHOTO EN COURS !

L'exposition Optique Portneuf, installée au parc Léon-Provancher, présente chaque année 36 photographies mettant en valeur la Ville de Portneuf.

Le concours 2025 est actuellement en cours : **la période de dépôt est ouverte jusqu'au 20 juillet 2025.**

Photographes amateurs ou professionnels, citoyens ou visiteurs : vous êtes invités à soumettre jusqu'à six photos illustrant un aspect de la ville : paysages, patrimoine, faune, flore, scènes de vie, etc.

Cette année, 18 images seront remplacées dans l'exposition.

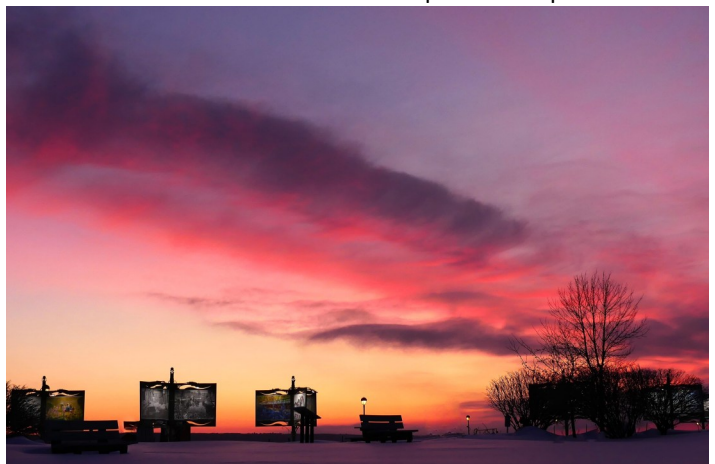
Les détails, les critères techniques ainsi que le formulaire de participation sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse : www.villedeportneuf.com, section Loisirs, culture et vie communautaire > Optique Portneuf.

Jury recherché

Il nous manque une personne pour joindre le comité de sélection ; Ça vous intéresse ? Nous sommes à la recherche d'une personne possédant des compétences dans l'analyse d'œuvres d'art ou dotées d'un esprit artistique. Les quelques rencontres et la sélection se feront à distance .

Mentionnez votre intérêt par courriel à : jacinthe.gagnon@villedeportneuf.com.

Crédit photo : Jacques Germain



BATEAUX DE CROISIÈRE

Voici l'horaire de passage des bateaux de croisière pour le mois de mai. Notez que cet horaire peut varier.

NAVIRES	DATE	HEURES
VOLENDAN	Vendredi 20 juin	19 h 30 et 20 h 30

JOUEURS DE TENNIS RECHERCHÉS

Vous aimez jouer au tennis et souhaitez pratiquer ce sport avec d'autres passionnés ? Nous vous invitons à nous envoyer un courriel à info@villedeportneuf.com. Nous allons créer une liste de joueurs intéressés que nous partagerons par la suite.

L'UNITÉ MOBILE 0-5 ANS

Connaissez-vous l'Unité mobile 0-5 ans? Ce projet, porté par JeunEsson Portneuf en collaboration avec la Table 0-5 ans de Portneuf, vise à offrir des activités gratuites et accessibles pour les tout-petits et leurs familles, directement dans les lieux publics des municipalités de la région.

L'Unité mobile se déplace dans les communautés pour proposer des activités psychomotrices et d'éveil à la lecture en plein air. Les animations sont simples, adaptées aux enfants de 0 à 5 ans, et facilement reproductibles à la maison.

Chaque halte comprend : des activités motrices et éducatives extérieures, une pause collation, un moment d'échange avec les parents sur leurs besoins et les ressources disponibles et une courte séance de méditation ou une histoire.

Dates à retenir pour la Ville de Portneuf :

- Vend. 20 juin : 9 h 15 à 10 h 45, au parc des Ancêtres
- Mar. 22 juillet : 9 h 15 à 10 h 45, au parc des Ancêtres
- Sam. 9 août : Détails à venir

Pour connaître l'horaire complet dans les autres municipalités de la MRC de Portneuf, visitez la page Facebook : [Famille05portneuf](#).

BIBLIOTHÈQUE

Jusqu'au 19 juin, profitez de l'horaire régulier de la bibliothèque.

Ensuite, les merveilleux bénévoles prendront quelques jours de congés et effectueront la rotation des livres.

- Mardi: 18 h 30 à 20 h
- Mercredi: 13 h 30 à 15 h
- Jeudi: 18 h 30 à 20 h
- Samedi: 10 h à 11 h 30

HORAIRE ESTIVAL LES MARDIS DE 18 H 30 À 20 H

Du 8 juillet au 2 septembre, la bibliothèque sera ouverte selon l'horaire estival.

BIBLIO MARMOT

Les rencontres biblio Marmot font une pause pour la saison estivale. Nous vous retrouverons en septembre.

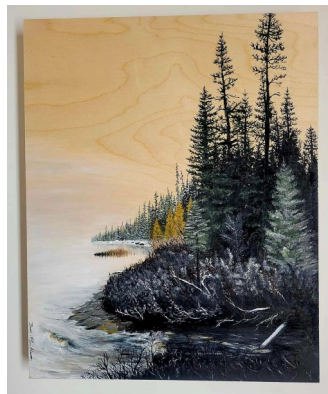
NOUVELLE EXPOSITION

Dès le 6 juin, venez découvrir la nouvelle exposition à la bibliothèque. Cette fois-ci vous pourrez admirer les œuvres Bruno-Pier Mercure. Artiste peintre professionnel de Saint-Alban, captivant nature et émotions à travers ses toiles. Les œuvres seront exposées jusqu'au 16 juin 2025.

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE BRUNO-PIER MERCURE ARTISTE PEINTRE

L'exposition débutera par un vernissage **le vendredi 6 juin de 17 h à 19 h**. Breuvages et grignotines !

Ouvert à tous et c'est gratuit ! À ne pas manquer !



APPEL AUX BÉNÉVOLES - FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET AUTRES ÉVÉNEMENTS



Le Service des loisirs est actuellement à la recherche de bénévoles pour la Fête nationale du Québec, qui aura lieu sous peu à Portneuf. Si vous avez envie de vous impliquer dans votre communauté, de rencontrer de nouvelles personnes et de vivre un moment festif et rassembleur, cette invitation est pour vous !

En plus de vivre une belle expérience, les bénévoles recevront un t-shirt exclusif aux couleurs de l'événement et courront la chance de remporter de beaux prix.

Vous n'êtes pas disponible pour la Fête nationale, mais aimeriez donner un coup de main à un autre moment de l'année ?

Sachez que l'équipe des loisirs organise de nombreux événements pour lesquels l'aide des bénévoles est toujours grandement appréciée. Parmi ceux-ci : les Fêtes latines, le Quai des arts, la Fête de la famille, des spectacles variés, l'Halloween, et plus encore.

Les besoins sont variés :

- Photographie
- Animation et encadrement des jeux
- Surveillance des jeux gonflables
- Sécurité
- Accueil et orientation du public
- Stationnement
- Service au bar

Que vous ayez quelques heures à offrir ou une journée complète, votre implication fait une réelle différence.

Pour vous inscrire comme bénévole ou pour obtenir plus d'information, contactez-nous à : projetsloisirs@villedeportneuf.com ou par téléphone au 418 286-3844, poste 12.



RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE MAI

Malgré un mois de mai un peu timide côté soleil, plusieurs belles activités ont eu lieu à Portneuf. Voici un aperçu en quelques mots et images :

Corvée d'entretien et ouverture des sentiers de vélo de montagne

Le 3 mai dernier, plus de 100 personnes ont participé à la corvée d'entretien pour l'ouverture des sentiers de vélo de montagne. Une belle mobilisation citoyenne pour lancer la saison ! Merci à tous les bénévoles ainsi qu'à nos partenaires : Brasserie La Fosse et Frenette Bicyclette. Photos de Freeride Québec.



Promenade ornithologique au quai de Portneuf

Le 11 mai dernier, plusieurs d'entre vous ont participé à une promenade ornithologique guidée. Pas moins de 26 spécimens différents ont été observés ! Un grand merci à Philippe Jobin, du Club des ornithologues de Québec, pour son accompagnement et ses nombreuses explications.

Vente de livres et Journée collective sans écran à la bibliothèque

Les 24 et 25 mai, la bibliothèque municipale a accueilli petits et grands pour la vente annuelle de livres et une matinée spéciale dans le cadre de la Journée collective sans écran. Un immense merci aux bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée.



Journée de l'arbre

Le 24 mai, de nombreux citoyens ont participé à la distribution annuelle de jeunes plants d'arbres organisée par le Comité d'embellissement et la Ville de Portneuf, en collaboration avec l'OBNL Triport. Grâce au soutien du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune ainsi que de l'Association forestière des Deux-Rives, des plants (érables à sucre, bouleaux jaunes, épinettes, pins) ont été remis gratuitement, accompagnés d'un guide pratique. Merci aux bénévoles, aux partenaires et au Comité d'embellissement pour leur précieuse implication.



SAINT-VINCENT DE PAUL DE PORTNEUF

Le magasin d'occasion Chez Vincent ouvrira ses portes le samedi 7 juin 2025, de 10 h à 14 h, lors de la Fête du Voisinage.



Horaires estival du 22 juin au 6 septembre 2025

- Mercredi de 9 h à 12 h
- Jeudi de 13 h à 17 h

Bénévoles recherchés

Si vous souhaitez donner un peu de temps durant l'été, la Saint-Vincent de Paul est à la recherche de bénévoles afin de les aider durant la saison estivale et ainsi permettre aux autres bénévoles des vacances. Les plages horaires sont : les mercredis de 9 h à 12 h, les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Rappel

Le comité de la Société de Saint-Vincent de Paul de Portneuf rappelle que seuls les articles en bon état sont acceptés. Il est important de trier les dons avant de les déposer, en éliminant les articles brisés, sales ou en fin de vie, afin de réduire le temps de travail des bénévoles. Aucun article volumineux n'est accepté.



Deux points de dépôt sont disponibles pour les dons :

- Au Carrefour municipal (500, rue Notre-Dame)
- Au magasin Chez Vincent (110, rue de la Rivière)

Pour les dons plus fragiles (articles cassants), il est recommandé de laisser les boîtes ou sacs près de la porte du magasin de la rue de la Rivière.

FADOQ - CLUB DE LA JOIE DE PORTNEUF

La FADOQ de Portneuf vous propose des activités pour les 50 ans et plus. Des rencontres sont organisées tous les jeudis à 13 h à la salle 1 du Carrefour municipal.

Le lundi 16 juin, dès 10 h se déroulera l'assemblée générale du Club FADOQ. La rencontre sera suivie d'un dîner offert gratuitement aux membres qui auront réservé.

Pour obtenir de l'information sur le club, réservez votre place, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079.

Bienvenue à tous !

CERCLE DE FERMÈRES PORTNEUF

La prochaine rencontre sera l'Assemblée Générale Annuelle et se déroulera le 9 juin 2025 à 18 h au pub St-Alfred.

Ateliers tricot, crochet, partage : Les ateliers tricot/crochet partage sont terminés et reprendront à l'automne, cependant d'autres formations sont offertes aux membres dans les prochaines semaines.

Fières de notre Histoire : Adhérer aux Cercles de Fermières du Québec, c'est choisir de soutenir une Association qui a pour mission la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal et l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille.

Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com
Tél. : 418 286-4825 ou 418 286-6804

Facebook : [CFQ Portneuf](https://www.facebook.com/CFQ-Portneuf)

CHEVALIERS DE COLOMB PORTNEUF

Les Chevaliers de Colomb, est un organisme qui a pour but d'apporter une aide à la communauté. Des soupers et activités sont organisés durant l'année.

Pour plus de détails ou pour vous impliquer au sein de l'organisme, contactez Pierre Darveau au 418 913-1414 ou darpier59@gmail.com ou sur Facebook à CdeC629.



PROGRAMMATION ESTIVALE 2025

Sorties en plein air

Mercredi 4 juin, 10h à 13h
À la découverte des abeilles
Miel&Co., Portneuf

Mercredi 18 juin, 10h à 14h
Visite d'une ferme d'alpagas
Ferme Toudou, Saint-Basile

Mercredi 2 juillet, 9h30 à 11h
Autocueillette de fraises **Achat requis**
L'Arc-en-Ciel du Paradis, Cap-Santé

Mercredi 16 juillet, 9h30 à 11h
Balade dans le sentier
Promenade de la rivière aux Pommes, Pont-Rouge

Jeudi 14 août, 9h30 à 11h
Promenade en nature
Tourbière Chute-Panet, Saint-Raymond

Activité spéciale père-enfant

Dimanche 22 juin, 10h à 12h
Sur la route des saumons
Passe migratoire de la Jacques-Cartier, Cap-Santé

Sessions

7 rencontres en plein air!
Bouge & Gigotte
Inscription à la semaine
Mardi 9h30 à 11h
3 juin au 12 août
Pour les enfants de 2 à 5 ans, accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent.
Pont-Rouge : 3 juin et 15 juillet
Deschambault-Grondines : 10 juin et 12 août
St-Raymond : 17 juin et 22 juillet
Donnacona : 8 juillet

5 rencontres en plein air!
PédaYoga en pyjama
Mercredi 18h30 à 19h15
2 au 30 juillet
Pour les enfants de 3 à 7 ans, accompagnés d'un parent ou d'un grand-parent.
CPE Nid des Petits, installation du Petit Boisé, Saint-Raymond

7 rencontres en plein air!
Rendez-vous des parents estival
5 juin au 17 juillet
Rencontres sympathiques pour discuter entre parents. Les enfants sont les bienvenus.
CERF Volant, Pont-Rouge

5 rencontres en plein air!
Massage-bébé
Lundi 9h30 à 11h
16 juin au 14 juillet
Bébés de 0 à 12 mois
25\$/session
CERF Volant, Pont-Rouge

Halte-allaitement
CERF Volant - Pont-Rouge
Les vendredis, de 9h à 11h
6 et 20 juin
4 et 18 juillet
Arrivée et départ au moment désiré

Halte-garderie communautaire
Lundi 8h45 à 11h45
Jeudi 13h à 16h
Inscription requise du mardi au jeudi de la semaine précédente.

INSCRIPTION REQUISE !
PLACES LIMITÉES



Centre d'entraide
et de ressources
familiales de Portneuf



INSCRIPTION

Activités gratuites

(sauf halte-garderie, massage-bébé et autocueillette de fraises)

adhésion familiale requise : 5\$/an

418 873-4557 / 1 888 873-4557

info@cerfvolantdeportneuf.org

www.cerfvolantdeportneuf.org



189, rue Dupont, local 171, porte 4
Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4

Fête nationale du Québec

24
JUIN

📍 Parc à bateaux, rue Lemay



10 h - 18 h : Tours d'hélicoptère (\$)

14 h - 18 h : Festi Plage

15 h : **Prix de présence**

(Vol en hélico d'une valeur de 250 \$)

16 h 30 - 19 h : Promenade en train

17 h 30 - 18 h 30 : Danse

18 h : Hommage au drapeau

18 h 30 - 21 h : Benoit Plamondon

20 h : **Prix de présence**

(Vol en hélico d'une valeur de 250 \$)

21 h : Festi Plage nocturne

22 h 15 : Feux d'artifice



En partenariat avec :

Québec



ÉCOLE DE PILOTAGE



TOURS PANORAMIQUES

